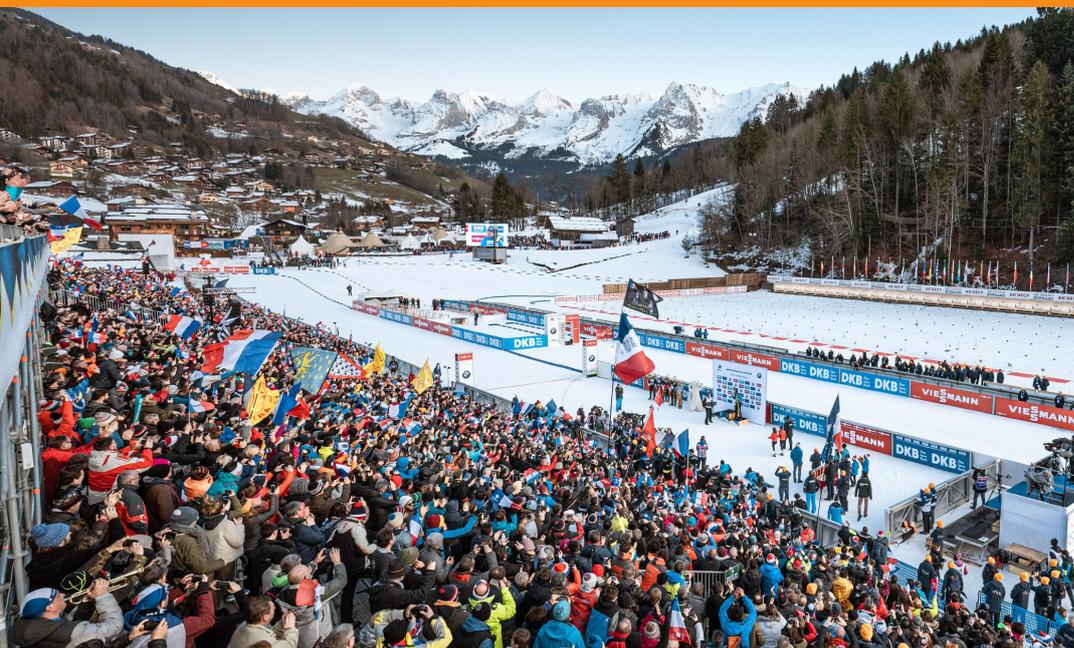


# INFO TRAVAUX

STADE BIATHLON - TUNNEL PIÉTON

# LE GRAND BORNAND



## Le stade Sylvie Becaert

Le stade de biathlon international Sylvie Becaert a été construit en 2010, sur le même site qui a accueilli les premiers championnats d'Europe de biathlon, en 1995. Il est implanté au cœur du village et s'inscrit dans une démarche de développement durable avec 80% des infrastructures démontables et des vocations multiples toute l'année : village d'arrivée du Tour de France, Festival au Bonheur des Mêmes, site d'atterrissage de vol libre, zone de stationnement pour les jours de marché en été... Cette configuration est unique. De plus, sa situation en cœur de village est sans égale sur le circuit de la coupe du Monde. En cela, elle est appréciée des équipes nationales et des spectateurs pour son ambiance chaleureuse.

## Une nouvelle homologation en vue des prochaines compétitions

À ce jour, le stade Sylvie Becaert fait partie du cercle très fermé de la vingtaine de sites à travers le monde pouvant accueillir des compétitions mondiales ou olympiques, grâce à la licence A délivrée par l'IBU (International Biathlon Union). C'est l'unique stade en France à avoir obtenu cette homologation. En effet, pour recevoir des compétitions internationales, un stade de biathlon doit obligatoirement recevoir une homologation de la part de l'IBU, licence valable 6 ans.

Le stade du Grand-Bornand a obtenu sa première homologation niveau Licence A en 2010, cette licence a été renouvelée pour 6 ans jusqu'en 2016. Arrivant à échéance en 2022, la licence du stade doit être impérativement renouvelée pour permettre au stade d'accueillir à nouveau des étapes de Coupe du Monde, et ces dernières approchent à grand pas ! En effet, l'IBU a récemment confié à Annecy-Le Grand-Bornand 3 nouvelles étapes de Coupe du Monde en décembre 2022, décembre 2024 et décembre 2025.

Pour satisfaire aux nouveaux standards internationaux, notre équipement sportif doit subir plusieurs améliorations significatives en vue de répondre aux nouvelles normes de l'IBU et aux impératifs de sécurité pour les athlètes. Parmi ces dernières, **la création d'un tunnel de circulation piétons.**

La Coupe du Monde de biathlon au Grand-Bornand, en quelques chiffres :

**5**

pistes de 1,5 à 4km utilisant les tracés existants et étudiés pour préserver le milieu naturel et agricole

**60 000**

spectateurs lors des compétitions

**250**

biathlètes

**350**

techniciens

**130**

journalistes

**80%**

d'infrastructures démontables

# Un tunnel de circulation piétons, pour quelles raisons ?

La création de ce tunnel facilitera les circulations pendant les courses en connectant directement les zones stratégiques du stade. L'objectif est d'améliorer significativement l'accessibilité, le cheminement et les conditions de travail de l'ensemble des acteurs de la compétition. Il permettra également de faciliter le déploiement des infrastructures technologiques et de mieux dissocier les flux de personnes pour répondre aux questions de sécurité. Notre stade, parmi ceux accueillant actuellement des coupes du monde, est le seul à ne pas être équipé d'un tunnel piéton. Si sa création est nécessaire, l'impact de ce dernier a été volontairement réduit : le tunnel a été « raccourci » par rapport aux standards imposés. Une négociation avec l'IBU a permis cette réduction d'aménagement, limitant significativement l'envergure des travaux et permettant une réduction des coûts de 480 000 € TTC. L'impact visuel a également été étudié et validé par l'architecte des Bâtiments de France, confirmant ainsi que le tunnel n'aura pas ou peu d'impact. De manière générale, ces travaux amélioreront la configuration technique du site pour l'accueil d'évènements comme le Bonheur des Mêmes, sans entraver son utilisation actuelle.

## Quel financement pour ces travaux ?

**1,44 millions**

de budget total TTC dont :

**307 200 €**

de subventions de l'Etat

**326 400 €**

de subventions de la Région

**326 400 €**

de subventions du Département



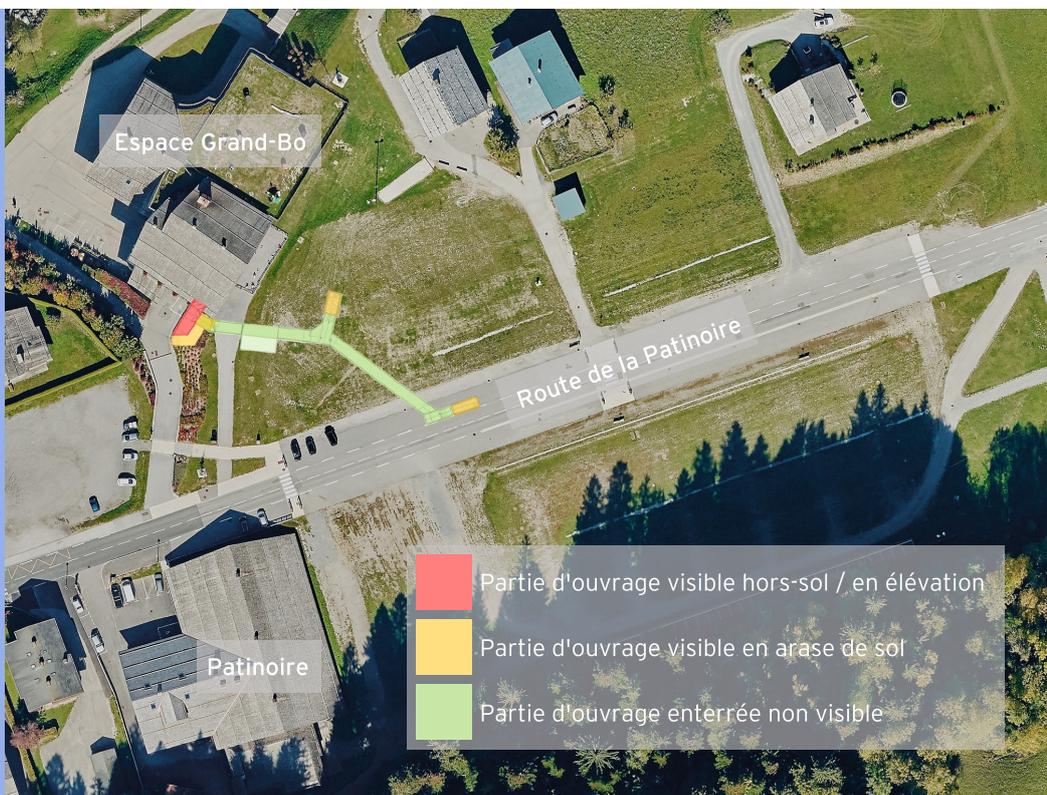
**soit 960 000 €**

de subventions totales

**480 000 €**

de contribution de la commune desquels seront déduits 197 000€ de dotation de l'Etat, versés deux ans après les travaux au titre du fond de compensation de TVA.

**Soit un reste à charge final pour la commune de 283 000€**



## Mise en place et organisation des travaux



### Étape 1 - Du 6 au 19 mars : préparation du chantier

- » Rangement de l'espace Piou-Piou le week-end du 6 et 7 mars.
- » Déneigement puis démontage du tapis la semaine du 8 au 12 mars.
- » Installation de l'entreprise : clôture du chantier, isolement des réseaux, sondages : du 15 au 19 Mars.



### Étape 2 - Du 22 mars au 15 juin : gros-œuvre

- » Début des terrassements du côté de l'Espace Grand-Bo : à partir du 22 mars pour une durée d'un mois.
- » Ouvrage maçonnerie début avril et jusqu'à fin mai.
- » Réalisation de l'étanchéité et des remblaiements du 1er au 15 juin.



### Étape 3 - Du 15 juin à l'automne : finitions et remise en état

- » Remise en état des revêtements début juillet, pour le passage du Tour de France.
- » Travaux sur les réseaux extérieurs et intérieurs au tunnel durant l'été.
- » Remise en état, finitions, et revêtements cet automne.

## CIRCULATION :

La Route de la Patinoire sera fermée à partir du lundi 29 mars et jusqu'au 15 juin.

Les mercredis, pendant la durée du marché et afin de maintenir celui-ci dans sa configuration actuelle, un alternat sera mis en place sur la Route de la Patinoire.

L'accès à la Maison de l'Enfance sera modifié pendant la période des travaux : une fiche pratique sera diffusée sur leur site internet et disponible à l'accueil.